



## Fontainebleau, première forêt française à recevoir le label Forêt d'Exception®

Le 7 juin 2013, le massif forestier de Fontainebleau a été la première forêt domaniale française à obtenir le label national Forêt d'Exception® parmi les 18 forêts candidates telles les renommées forêts domaniales de la Grande Chartreuse, de Verdun, de Tronçais ou de la Montagne de Reims. Avec plus de 20 000 hectares de forêts et 17 millions de visites par an, le massif domaniale de Fontainebleau a acquis une renommée qui dépasse nos frontières. Cet espace naturel exceptionnel, composé d'une mosaïque de paysages pittoresques et uniques, est riche d'un patrimoine naturel et culturel incomparable et source de bois de qualité.

C'est donc sur le site prestigieux de l'Allée de Romulus, en forêt domaniale de Fontainebleau, que le label a été officiellement délivré par Pascal Viné, directeur général de l'Office national des forêts à Frédéric Valletoux, président du comité de pilotage Forêt d'Exception® et maire de Fontainebleau (cf.photo), en présence de Michèle Prats, présidente du comité national d'orientation Forêt d'Exception®, Vincent Eblé, sénateur et président du Conseil général de Seine-et-Marne (cf.photo) et enfin Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne (cf.photo).

Cette labellisation, qui a reçu l'avis favorable du comité national d'orientation du label en 2012, est le fruit d'un travail concerté entre l'ensemble des partenaires (collectivités territoriales, élus, associations) qui consiste à préserver et à mettre en valeur les richesses de la forêt et de son territoire. Elle récompense également les nombreuses actions réalisées depuis 2007 : restauration des sentiers bleu de Denecourt ; création de sentiers découverte sur les Arts Rupestres et sur l'exploitation du grès en forêt de Fontainebleau ; réaménagement des aires de stationnement ; réintroduction de la Sabline à grandes fleurs ; entretien de paysages de landes...

### Signature du contrat de projets 2013-2017

Enfin, au cours de cette journée, l'ONF et ses partenaires, réunis en comité de pilotage, ont signé le nouveau contrat de projet "Fontainebleau Forêt d'Exception", pour la période 2013-2017. Celui-ci s'articule autour de 3 grandes orientations stratégiques : forêt et matériaux (bois et grès), forêt et fonctionnement (fonctionnement des écosystèmes et gestion forestière) et forêt et écotourisme.

Les actions engagées dans ces grandes orientations stratégiques viseront à :

- valoriser la fonction économique de la forêt qui répond à la demande sociétale en matériau bois
- protéger et restaurer le patrimoine culturel et naturel du massif ;
- assurer la préservation du milieu naturel face à la fréquentation importante du massif ;
- mieux appréhender les attentes sociales et promouvoir l'écotourisme ;
- partager avec le public les connaissances professionnelles relatives à la sylviculture, la chasse et le domaine naturaliste ;
- sensibiliser les visiteurs à la protection du milieu forestier.

De nouveaux projets innovants et structurants pour le massif sont d'ores et déjà prévus :

- un site internet et une application mobile pour faire connaître la forêt et son actualité ;
- un sentier de promenade dédié au bois et à la gestion forestière ;
- des événements festifs pour sensibiliser les visiteurs à la préservation du milieu forestier : " fête de la Forêt d'Exception ", " les journées du grès ", " Fontainebleau, Forêt propre "
- la restauration de sentiers bleu Denecourt

